

La Prairie Bleue

Des hommes, des femmes, un village, une passion

SOMMAIRE

P2: Edito
P3: Forum sur le déplacement
P4: L'ecoquartier de Bonne à Grenoble
P5: Le parc photovoltaïque de Vinon-sur-Verdon
P6: Photovoltaïque à Ventabren: un acte manqué
P7: Le quartier de l'Héritière
P8: Le Conseiller Territorial
P9: Prouvènço, Mèstre, digo-mi la!
P10-11: La parole aux élus



Le Grand Journal d'en bas!

N° 7

Janvier 2011

Infos et réactions sur le blog: www.ventabrendemain.typepad.fr

*«Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous
l'empruntons à nos enfants.» Saint Exupéry*

L'Associatif est l'avenir du Politique

L'Associatif est au service des autres.

Le Politique est maintenant au service d'un parti et par voie de conséquence d'un homme qui a réussi à en prendre la tête.

L'Associatif puise ses racines dans le bénévolat, l'entraide et participe au progrès de la Société.

Le Politique a perdu son âme en introduisant en son sein et en les assujettissant l'une à l'autre des valeurs qui se sont dénaturées et ont perdu leur sens profond : l'argent et le pouvoir.

L'Associatif est très développé en France. Les Français y retrouvent un état d'esprit et un comportement auxquels ils sont profondément attachés : une démocratie, car le Président et son Bureau ne font qu'exécuter les décisions du Conseil d'Administration prises suite au vote de ses membres, un esprit républicain, voire fraternel, où chacun n'a pour intérêt que le bien de l'Association et l'accomplissement de ses missions.

Le Politique ne voit l'intérêt que de son parti et de ses idées. Parle-t-on beaucoup à l'heure actuelle de la France et des Français, à droite comme à gauche d'ailleurs ? Ou bien plutôt qu'untel se représentera ou bien qu'unetelle l'emportera sur l'autre ?

Où est le bien du Pays, de la Région, du Département et de la Commune dans tout cela ?

Il est très réaliste et même rentable de prendre les talents et les intelligences là où ils sont disponibles et prêts à œuvrer ensemble, donc à s'associer. Ceci est d'autant plus vrai que nous sommes en période de crise

L'Associatif favorise la participation des jeunes qui apportent tout leur dynamisme et celle des seniors qui représentent un immense réservoir de compétences variées à mettre au service de la communauté. Les actifs y trouvent également toute leur place car étant en prise directe avec le monde, ils sont essentiels à l'Associatif en lui faisant partager leurs connaissances des problèmes du temps présent.

Au niveau communal, donc à une échelle maîtrisable, on voit déjà toutes les possibilités de ce creuset riche de ses différences et de sa pluralité. L'Associatif est présent dans beaucoup de domaines: la culture, le sport, la vie sociale, l'écologie...

Pourquoi pas la Politique ?

La Politique au sens premier du terme est l'art d'organiser le pouvoir et de l'exercer. Nous vous proposons de commencer ensemble cette expérience humaine et porteuse d'un nouvel avenir ici à Ventabren au plan communal ! C'est ce que nous voulons faire à Ventabren Demain, Association pionnière et innovante, au service de notre village. Si vous partagez ces valeurs, venez nous rejoindre!

William VITTE, Président de Ventabren Demain

PRESENTATION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION VENTABREN DEMAIN



WILLIAM VITTE, Président

Ingénieur Ecole Centrale de Paris, Master of Science Stanford University.
67 ans, marié, 4 enfants, 3 petits enfants. Habitant Ventabren depuis 30 ans.
Retraité de Dassault Aviation (Direction des Essais en Vol).
Administrateur et Secrétaire Général du GRECO : Association Régionale des Anciens Elèves de Grandes Ecoles.
Vice-Président de l'Association de Défense de l'Environnement Bressan.



BRIGITTE HERUBEL, Vice-présidente

64 ans, mariée, 4 enfants, 10 petits enfants, attachée d'Administration Centrale, habitant Ventabren depuis 33 ans, adjointe au maire de 2001 à 2007.



ALIETTE GAISER, Trésorière

62 ans, mariée, 2 enfants, secrétaire comptable, Ventabrennaise depuis 19 ans, créatrice avec son mari en 1978 d'une entreprise de menuiserie, transmise à ses enfants en 2004.



VINCENT GARNIER, Représentant des élus

52 ans, marié, 4 enfants, enseignant et chercheur à l'Université de la Méditerranée, Chef de Département à l' IUT d'Aix en Provence, membre de nombreuses associations, Conseiller Municipal à Ventabren depuis 2003.

Infos et réactions sur le blog: www.ventabrendemain.tvpenad.fr

Passionnant ce Forum sur le déplacement !!!



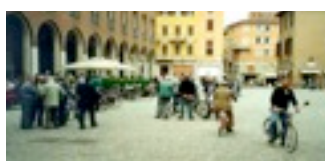
Un vrai débat s'est installé.

Mais pourquoi parler des déplacements à Ventabren ? Aujourd'hui, nous savons que notre paysage et notre urbanisation vont changer grandement et pour longtemps avec la mise en chantier du quartier de l'Héritière. Aujourd'hui, la ville est divisée, fonctionnalisée, fragmentée, en proie aux nuisances de l'automobile et à la disparition de l'espace public. Notre village peut aussi se transformer suivant cette voie avec l'augmentation de la population et des besoins. Quelles réponses trouver à ces nouvelles problématiques urbanistiques et environnementales ? Repenser le développement urbain conduit à le confronter à la notion de développement durable. Aujourd'hui, les villes doivent réfléchir à leur futur et modifier leurs modes de fonctionnement. Pour Ventabren, nous avons l'avantage de pouvoir repenser nos divers modes de déplacement, voire mode de vie, grâce aux nouveaux projets urbains. Pouvons-nous imaginer un village dans lequel le déplacement à pied ou à vélo aurait une place large et acceptée par tout un chacun ? Pouvons-nous envisager que nos enfants aillent à l'école par des trajets piétonniers et cyclistes sécurisés ? Pouvons-nous envisager que les bus soient préférés à l'automobile ? Il ne faut pas vouloir refaire le monde, mais il ne faut pas oublier que nous avons la capacité de dessiner une partie de notre avenir. C'était l'objectif de ce forum.



La première présentation a fait un bilan réaliste des déplacements dans la Communauté du Pays d'Aix et a montré que la politique actuellement développée est articulée autour d'une place grandissante pour la voiture. La multiplication des parkings au centre ville et l'insuffisance des transports collectifs vont à l'encontre des attentes du Plan de Déplacement Urbain proposé par la CPA. Vous trouverez sur notre site les images liées à cette présentation technique faite par Marcel Mougin ingénieur du ministère de l'équipement. Les objectifs essentiels doivent être recentrés sur la réduction de la place de l'automobile par la maîtrise de l'outil le plus puissant qui est le stationnement. Il faut réserver l'automobile à un usage lié aux avantages qu'elle offre et redonner toute son importance aux déplacements à pied et à la liberté de choisir son mode de déplacement.

Une deuxième présentation faite par Jean Pierre Maggi, maire de Velaux et Président du SMITEEB (Syndicat Mixte des Transports de l'Est de l'Etang de Berre) a montré que le problème des transports et des déplacements est étudié avec attention par nos voisins. Il a insisté sur le besoin de mûrir les décisions avec les personnes compétentes et sur l'engagement d'une politique affichée et déterminée sur le long terme de chaque partenaire. Il a rappelé le besoin de réduire les nuisances ainsi que la place de l'automobile tout en favorisant l'intercommunalité et l'accessibilité à tous. Il a été présenté notamment les projets à court terme concernant les transports en commun entre Ventabren et nos voisins (Coudoux, Velaux, La Fare).



Enfin une troisième présentation a fait le bilan d'une enquête réalisée auprès des Ventabrennais sur leurs modes de déplacements. La dépendance à la voiture et l'absence de choix possibles ont été rappelés. Nous avons ensuite insisté sur les enjeux de l'avenir des déplacements à Ventabren qui restent articulés autour des grands axes cités précédemment sans oublier la sécurité et le respect du cadre de vie tout en participant à l'effort environnemental. La place et les limites possibles des déplacements à pied et en vélo ont été illustrées et l'importance du dossier de l'Héritière a été rappelée. Les modes de déplacements qui y seront prévus devront être articulés autour d'une zone apaisée, constituée de zones de rencontres (priorité aux piétons), de zones trente ainsi que de voies sécurisées pour les vélos et les piétons. Le centre de cette zone sera piétonnier. La traversée du CD 10 qui sera le lien entre le futur et l'ancien Ventabren pourra s'inspirer des exemples réalisés dans d'autres pays. Enfin les transports collectifs vers des destinations prioritaires (Les Milles, La Duranne, Velaux...) ont été débattus en rappelant leur importance et les liens qui doivent être mis en place avec les modes doux.

Le débat, qui s'est terminé autour d'un apéritif, a été largement favorisé et les nombreuses questions ont montré tout l'intérêt que les Ventabrennais portent à l'avenir de leur village et à sa définition. Les solutions de l'Héritière devront être un modèle pour le reste du village et pourraient se propager à tout Ventabren.

Infos et réactions sur le blog: www.ventabrendemain.typepad.fr

Visite de l'Ecoquartier de BONNE, à Grenoble



Une délégation de Ventabren Demain s'est déplacée à Grenoble le 10 Septembre 2010. Elle a été reçue par Monsieur Philippe de Longevialle, adjoint à l'urbanisme de la ville de Grenoble.

C'est devant la maquette de l'écoquartier que s'est déroulé la 1ère partie de l'entretien.

L'écoquartier de BONNE a reçu le 1er grand prix 2009 décerné par le Ministère de l'Environnement pour plusieurs raisons :

- 1/ C'est le quartier le plus avancé (les travaux ont commencé en 2002)
- 2/ C'est un quartier de centre-ville, d'une superficie de 8,5 hectares, construit à l'emplacement d'une caserne qui a donné son nom à l'écoquartier : la caserne de Bonne, que l'Armée a quitté en 1994.
- 3/ C'est un quartier aux fonctions très diverses :
 - fonction logement : 900 logements dont 40% de logements sociaux et un EPAD
 - Fonction économique : bâtiments de bureaux, centre commercial 18 000 m²
 - Fonction éducative : un groupe scolaire
 - Fonction récréative : cinéma d'art et d'essai, cinq hectares de parc urbain
 - Fonction touristique : hôtel 4 étoiles
- 4/ Il réalise une performance énergétique remarquable : la dépense énergétique par m² et par an devrait s'élever à 50 KWH pour le chauffage, niveau bien inférieur aux normes actuelles.

Déplacements

L'objectif est de limiter le nombre de voitures et de privilégier les modes doux et les transports collectifs.

Les parkings souterrains ont été prévus selon les normes minimales : 1 par logement, 0,8 pour le logement social et 0,4 pour le logement étudiant.

Il n'y a que 350 places de stationnement sous le centre commercial, ce qui est relativement peu.

2 lignes de bus et une ligne de tramway circulent aux alentours du quartier.

Le vélo est très bien adapté, la ville étant très plate.

Tout est prévu pour l'accessibilité aux PMR : les trottoirs s'abaissent en pente douce pour traverser les rues, aucune marche aux entrées d'immeubles.

Concertation

Ce quartier a été élaboré dans la concertation avec les unions de quartiers. L'adjoint à l'urbanisme participe à une centaine de réunions par an.



Matériaux utilisés

Le centre commercial et le groupe scolaire ont été construits en privilégiant l'usage du bois, matériau peu présent en ville. Les matériaux issus de la démolition ont été largement réemployés pour la construction.

Pas de climatisation dans le centre commercial, rafraîchi par la nappe phréatique.

La deuxième partie de l'entretien avec l'adjoint à l'urbanisme de la ville est consacrée à la visite du quartier, qui est en voie d'achèvement.

Nous avons particulièrement apprécié :



- « L'arbre », un immeuble de bureaux de 1600 m² à énergie positive.

Cet « arbre » se compose de 3 parties :

- en haut les feuilles (panneaux photovoltaïques)
 - au milieu, le tronc (la partie bureaux)
 - en bas les racines (tubes plongeant dans la nappe phréatique)
 - les dégagements : l'esplanade Le Ray, égayée de petits jets d'eau, le jardin des Vallons, aux reliefs prononcés (il s'agit des déblais des constructions anciennes) avec plan d'eau et colline de jeux.
 - Les 4 îlots d'habitation attribués à différents architectes qui ont été soumis au même cahier des charges. Ils ont conçu des immeubles très différents. Au cœur de chacun de ces îlots, on peut voir un jardin intérieur fermé d'une grille mais visible de la rue. Il s'agit de jardins de contemplation, tous réalisés par des paysagistes.
- Après plus de deux heures et demi d'entretien cordial, nous nous sommes séparés, ravis de cette visite passionnante.

Ce quartier nous a semblé une réussite car ses créateurs ont su conjuguer la performance technique, l'esthétique et l'intégration au site alpin. Il est le résultat d'une longue et fructueuse concertation. Pouvons-nous espérer qu'il en sera de même pour l'Héritière ?

Brigitte HERUBEL

l'article complet est à lire sur notre blog

Infos et réactions sur le blog: www.ventabrendemain.typepad.fr

Visite du site Photovoltaïque de VINON- sur-VERDON

Ce lundi 5 juillet 2010, un groupe de l'Association Ventabren Demain s'est rendu au parc solaire de Vinon-sur-Verdon. Nous avons été accueillis par le maire de Vinon, Monsieur Claude CHEILLAN et une représentante de l'entreprise Solairedirect qui a réalisé les travaux.

C'est, selon la pub faite autour de ce parc, le premier de la région PACA construit dans une démarche systématique de développement durable des territoires. Les matériaux utilisés dans ce parc, sont récupérables à 98% pour resservir à d'autres usages. L'exploitation du sol, agricole au départ, sera rendue au propriétaire du terrain dans sa totalité et sans dommages. Le prix de la location est de 3000 € par hectare et par an. L'implantation sur le sol des supports en aluminium, s'est faite avec le souci d'éviter de bétonner le terrain. On y a mis un système de vis énormes, sur lesquelles se pose le cadre structurel des panneaux photovoltaïques. Au démontage, plus rien ne sera visible sur le sol, après 40 ans de service.

La production d'électricité se fait grâce au rayonnement solaire, de l'aube au crépuscule, avec un pic maximum à midi, même en cas de nuage, de pluie, de neige. Cette production doit être utilisée en temps réel. La difficulté pour l'heure est de la stocker, pour pouvoir différer son utilisation, après ensoleillement. Même la grêle serait supportée par les panneaux, elle ne causerait aucun dommage au silicium polycristallin grâce à une vitre de protection. Il est positionné entre une première couche supérieure sur laquelle est pulvérisé du bore, et une couche inférieure sur laquelle est pulvérisé du phosphore, et il transforme le rayonnement solaire en conduction électrique, ceci est nécessaire afin de créer un champ électrique permettant la circulation des électrons. Des bandes d'argent sont disposées sur la face supérieure permettant la circulation des électrons. La récupération de cette énergie passe par un faisceau triangulaire des câbles. Ainsi canalisée, elle est acheminée vers une boîte de jonction puis vers un onduleur qui a hélas une durée de vie limitée (10 ans) mais sans maintenance importante; c'est nous semble-t-il, le point critiquable.

D'autre part, les cellules courantes fabriquées en Chine ont une durée de vie assez brève. Les panneaux utilisés maintenant par Solairedirect sont fabriqués en Afrique du Sud dans leur usine et sont de puissance supérieure et durent plus longtemps. Solaire direct nous garantit une longévité et une productivité de 40 ans pour le site que nous visitons; ceci en se basant sur une centrale expérimentale utilisant la technologie silicium polycristallin installée au sein du CEA de Cadarache et fonctionnant depuis 40 ans avec un rendement actuel de 85% par rapport au rendement initial.

l'article complet est à lire sur notre blog

Ce parc produit une puissance de 4,2 MW, ce qui correspondrait à la consommation annuelle de 4200 habitants.

Sur une superficie de terrain de 9 Ha, nous avons 3 Ha de surface couverte en modules : les panneaux solaires de 1m par 1m60 environ. Les valeurs nominatives pour un panneau sont 30 volts/9 ampères. Un ensemble de 20 panneaux montés en série équivaut à 600 volts. Il faut 20000 volts pour un raccordement à l'ERDF. Dans chaque poste électrique (4 sur le site) un transformateur rehausse la tension de 600 volts à 20000 volts. Le nombre de modules est de 18960, pour une inclinaison de 30 degrés, la hauteur minimale est de 0,80m, la hauteur maximale de 3m90.

La distance entre les rangées est de 9m. Nous avons 6 Ha d'espace libre, cela permet un ensoleillement maximum des panneaux, les zones d'ombres portées ne les atteignant pas. Le linéaire total des rangées est de 5372m. La production annuelle est de 6 GWh.

L'utilisation de la technologie du silicium poly cristallin, la plus éprouvée, durable et fiable, permet un rendement supérieur à 50% par hectare, par rapport à d'autres technologies (cellules chinoises que l'on propose aux particuliers) et optimise ainsi sensiblement l'occupation de l'espace.

Les élus, en étroite concertation avec les riverains, ont fait le choix d'installer le parc solaire sur un site à faible enjeu agronomique, naturel ou urbain. Façonné par la main de l'homme, ce site a fait l'objet d'une démarche architecturale et paysagère. La biodiversité du site est parfaitement respectée, l'exploitation du parc autorise la mixité des usages (semis d'une prairie et pâturage d'ovins pour l'entretien des espaces).

L'étude d'impact environnementale, l'enquête publique, les réunions publiques avec la population et la consultation systématique des personnes publiques associées (notamment la chambre d'agriculture et le parc naturel du Verdon), font que ce parc solaire est le fruit d'une volonté collective où l'ensemble des acteurs du territoire a été impliqué.

René CHURCHEWARD



Infos et réactions sur le blog: www.ventabrendemain.typepad.fr

Le parc photovoltaïque: un acte manqué

Ventabren Demain, à travers son projet SOLARIS, a lancé l'idée de l'installation d'un parc photovoltaïque à Ventabren juste après les élections municipales de 2008. Le concept d'énergie renouvelable conjugué à la notion de production locale de l'énergie appliqué à Ventabren aboutit à une utilisation de l'énergie solaire associée à l'énergie bois (voir Prairie Bleue n°4).

Le parc photovoltaïque est une bonne réponse et procure de plus des subsides au propriétaire du terrain (voir compte-rendu de notre visite du parc photovoltaïque de Vinon sur Verdon), la commune de Ventabren dans notre cas.

L'idée a été reprise par la municipalité et l'ébauche d'un projet dévoilé début 2009.

Mais voilà, le train photovoltaïque est passé. Et Ventabren est resté sur le quai !

Les Maires des communes de Vinon-sur-Verdon, Puylobier et Meyreuil, pour ne citer qu'eux, ont pris la décision au bon moment. C'est-à-dire à un moment où le prix de rachat du KWh sol était très haut. Ce n'est plus le cas depuis la loi Grenelle 2 (votée le 11 mai 2010) et de nouvelles baisses sont inéluctables (explosion de la demande et envolée des subventions dont la CSPE).

L'Etat a mis donc fin à cet « effet d'aubaine » en réduisant de moitié les crédits d'impôts pour les particuliers et en décidant une nouvelle baisse de 12 % des tarifs de rachat par EDF.

Ceci afin de dégonfler la bulle spéculative, le photovoltaïque étant devenu un produit financier qui ne fournissait aucune richesse au pays, la France ne produisant pas de cellules photovoltaïques. La fenêtre d'opportunité s'est ouverte en 2008 et elle a duré un an.

D'autres paramètres bien connus dans le milieu photovoltaïque n'ont pas été pris en compte par la municipalité actuelle.

-L'emplacement :

Les parcs photovoltaïques sont installés en général dans des zones déjà artificialisées ne présentant pas de conflit d'usage des sols (prescription ADEME février 2010 selon Tpbm 24 mars 2010) : friches industrielles, anciennes carrières, sites présentant une pollution antérieure, zones industrielles ou artisanales.

Ces endroits sont donc valorisés par l'implantation d'une énergie high-tech et des parcours pédagogiques sont même définis.

A Ventabren, c'est un secteur entier qui va être dévalorisé : La Bourdonnière, paradis des chasseurs et des randonneurs.

De plus ce secteur est classé Natura 2000, donc pratiquement intouchable. Ventabren Demain avait

proposé dans son projet le site de Château Blanc entre ligne TGV et autoroute, destiné initialement à une zone d'activités artisanales.

Mais depuis le PLU est passé... et le site a été classé en zone agricole.

-Le point de raccordement :

Il est primordial, afin de ne pas pénaliser le projet, d'avoir un point d'entrée réseau 20 KV à proximité. Ce n'est pas le cas à La Bourdonnière où le point d'entrée se trouve à plus de 8 Km.

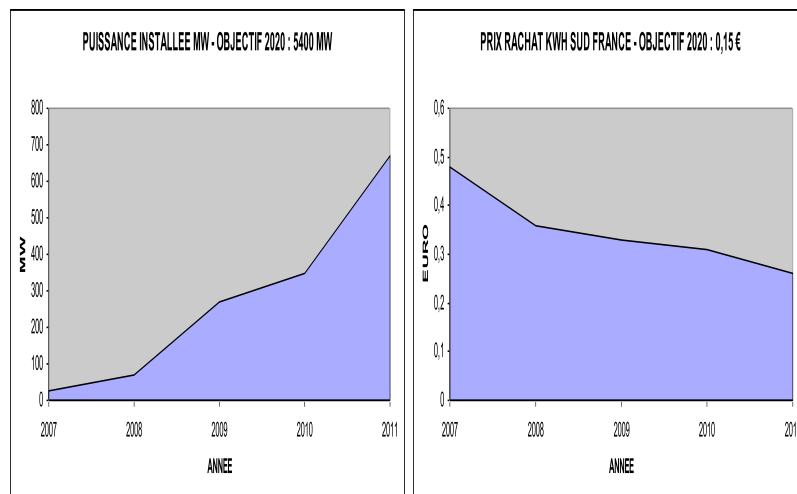
Afin que Ventabren se raccroche au train photovoltaïque, il est nécessaire de :

- choisir un terrain éligible selon les critères définis par l'ADEME et ERDF en accord avec les directives de la Région, de la CPA et du Préfet.

-gérer directement et complètement le projet, comme nous l'avions proposé dans la Prairie Bleue n°4, en créant une SPLA ou autres, avec éventuellement la participation d'une autre commune. Dans ce cas, les gains pour la commune sont multipliés par un facteur compris entre 3 et 5 (les opérateurs photovoltaïques ne travaillent pas pour rien!). Cela permet aussi de diminuer la perte due, d'une part à l'effondrement du prix de rachat du KWh et d'autre part à la disparition de la Taxe Professionnelle qui n'est compensée que d'une manière très partielle. D'ailleurs, un certain nombre de communes se posent en ce moment la question de se lancer dans un tel projet.

Et c'est une bonne question !

William VITTE



Graphique puissance installée fonction de l'année
Graphique prix de rachat fonction de l'année

(Sources :SER-SOLER, ADEME, ERDF, EDF-SEI, Ministère de l'Ecologie, Le Point, Le Particulier)

mi-2007 mi-2010 : puissance installée X environ 10
et prix de rachat / presque 2

Infos et réactions sur le blog: www.ventabrendemain.typepad.fr

Quartier de l'Héritière: concertation??? participation??information? consternation!

L'aménagement du quartier de l'Héritière est une occasion exceptionnelle pour nous tous d'écrire une partie de l'avenir de notre village.

Au cours de la campagne électorale de 2008, certains révélaient qu'une étude de faisabilité avait été demandée par le maire à un bureau d'études (à l'insu de sa majorité) et qu'elle concluait à la nécessité de construire 378 logements pour arriver à l'équilibre financier de l'opération. En réponse à cette « bombe » qui risquait d'avoir des conséquences électorales, le Conseil Municipal adoptait en janvier 2008, une **Charte d'engagement** sur l'Héritière, dans laquelle le maire s'engageait solennellement sur :

- la construction d'une cinquantaine de logements
- La mise en place d'un groupe de travail sous la forme d'une commission extra-municipale non présidée par le maire ou son représentant
- L'organisation d'un référendum pour valider les choix

Nombre de logements: Lors du conseil municipal du 26 octobre 2010, le maire a annoncé qu'il serait de 250 auxquels s'ajoutent les 80-90 places de la maison de retraite, soit près de 350 logements et non 50. Ceci donne une densité de 25 logements/hectare. On peut se demander si cela correspond au «développement mesuré», l'une des grandes orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable élaboré après l'enquête auprès des Ventabrennais.

Commission extra municipale: elle sera mise en place mais seulement après les vœux du maire, donc après que les décisions essentielles aient été prises.

Référendum: on n'en n'entend plus parler, alors que les premières décisions vont être prises et sont déjà peut-être même prises.

Pour un homme qui affirme que «le respect de la parole donnée est un des fondements majeurs de l'action publique»(journal de votre canton, page 4) on reste songeur.

Au cours de ce même conseil municipal, le maire a choisi de faire voter une simple modification du PLU pour cette **ZAC de 14 Hectares**. Mais il a refusé que cette modification soit discutée au sein d'une **commission municipale** et c'est pourquoi Ventabren Demain a voté NON à la délibération n° 2.

Si le groupe Ventabren Demain a voté oui à la délibération n° 3 sur les modalités de la concertation sur l'Héritière, c'est parce que le maire a annoncé ce jour-là que 10 à 15 réunions allaient avoir lieu pour définir le cahier des charges de cette zone.

A ce jour, la municipalité a invité les Ventabrennais à deux réunions de concertation identiques les 15 novembre et 13 décembre. Après avoir écouté le

maire puis la Société Publique Locale d'Aménagement, les personnes présentes ont pu poser leurs questions. Ces deux réunions qui constituent, comme l'a dit lui-même le maire, le minimum obligatoire prévu par la loi, correspondent-elles à une véritable concertation? La concertation, ce n'est pas seulement la consultation, c'est aussi «projeter de concert», s'entendre pour agir ensemble. Pour être valable, la concertation doit commencer largement en amont du projet.

La dimension participative est un élément essentiel de la démarche pour le développement durable dans laquelle la municipalité prétend inscrire ce projet. Le Grenelle de l'Environnement place la concertation au cœur des priorités. Notre visite à l'éco-quartier de BONNE (voir p. 4) nous en a convaincu : ce quartier a été élaboré dans la concertation. Des centaines de réunions ont eu lieu à ce sujet, comme nous l'a dit l'adjoint à l'urbanisme de la ville de Grenoble qui nous a reçus.

Qu'en sera-il vraiment à Ventabren, quand le maire nous dit que Bouygues a déjà signé des compromis de vente pour 70% des terrains et que la commission extra-municipale promise n'aura pour rôle que de «définir la qualité architecturale du projet»?

Quant au référendum que nous demandons depuis plusieurs années, il conviendrait **qu'à minima 2 projets soient soumis aux Ventabrennais** pour que chacun puisse exprimer vraiment un choix.

Les enjeux sont énormes: avec l'aménagement de l'Héritière, la population va augmenter de façon substantielle et la physionomie de notre village va changer. Les Ventabrennais ont droit la parole!

Brigitte HERUBEL

Réunions de concertation:

Ces réunions nous ont donné les informations suivantes:

- mise en sens unique de la D64 qui traverse le quartier
- construction de 250 logements (collectifs et individuels)
- logements collectifs en partie à caractère social
- pour le logement collectif, immeubles R+2
- pour le logement individuel, parcelles de 300 à 600 m²
- maison de retraite de 80 à 90 lits
- une implantation approximative du bâti (des précisions seront données lors des vœux)

Calendrier prévisionnel:

- approbation des résultats de la concertation en conseil municipal en janvier 2011
- mise en place d'une commission extra-municipale après les vœux
- enquête publique en février/mars 2011
- premiers permis de construire en mai 2011
- démarrage des travaux en février 2012

Infos et réactions sur le blog: www.ventabrendemain.typepad.fr

Le Conseiller Territorial: OGM Politique

Après la révision de la Constitution, les collectivités territoriales constituent le deuxième grand volet des réformes institutionnelles souhaitées par Nicolas Sarkozy. Cette réforme territoriale avait été conçue par E. Balladur et proposait la création du conseiller territorial commun aux départements et aux régions. Elle préparait ainsi le rapprochement des deux collectivités et prévoyait la création des Métropoles. Son but ultime était d'affirmer le rôle des Régions sans supprimer le Département ainsi que celui des Communautés de communes sans porter atteinte à l'existence des communes. Les compétences respectives de toutes ces entités restaient à définir.

Ce projet est repris en 2008 par le Président de la République constatant la trop grande complexité et le trop grand nombre de structures, qualifiées de « millefeuilles ».

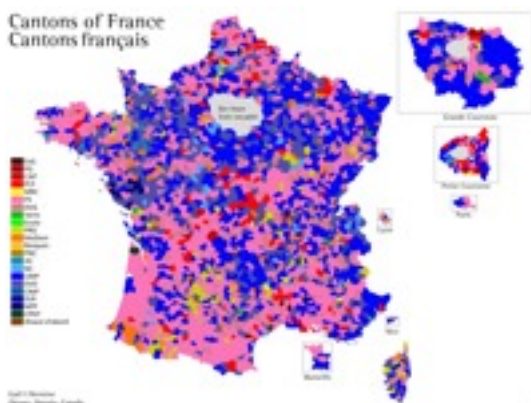
L'intention initiale a été revue à la baisse devant la résistance des élus, y compris dans la majorité.

La suppression des départements (rapport Attali) ainsi que la fusion des régions (comité Balladur) n'ont pas été retenues mais le texte en conserve la possibilité soumise à la double approbation des assemblées concernées et des populations consultées par référendum.

La fusion des communes est encouragée et la création de métropoles de plus de 450 000 habitants ne pourra intervenir qu'à l'initiative des communes concernées. Le Préfet n'a pas de pouvoir d'initiative dans ce domaine.

Clarification des compétences des assemblées :

Si une compétence est précisée par la loi, elle sera exclusive. Dans le cas contraire, elle reste un domaine où les initiatives peuvent être partagées. Le gouvernement souhaite que les conseillers territoriaux établissent eux-mêmes, région par région, les prérogatives de chacune des assemblées.



Le Conseiller Territorial :

C'est l'un des points les plus controversés de la réforme.

Cet élu de nouvelle génération doit remplacer en 2014 les conseillers généraux et régionaux. Ils seront au nombre de 3471 au lieu de 6000 actuellement. La répartition de ces nouveaux élus devrait assurer une meilleure représentation du monde rural.

Le mode de scrutin :

Les conseillers territoriaux seront élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours (comme pour les cantonales) mais sur la base de cantons redécoupés. Le seuil à partir duquel un candidat peut se maintenir au second tour passe de 10 à 12,5 % des inscrits (l'ancien Secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales Alain Marleix avait évoqué un relèvement à 15% des inscrits, ce qui aurait rendu les triangulaires improbables, tout en évitant de les supprimer).

Le mode de scrutin panaché avec une dose de proportionnelle (demandé entre autres par le Nouveau Centre) n'a pas été retenu.

Le nombre, la répartition géographique des conseillers territoriaux, le mode de scrutin provoquent des remous dans la majorité. La Commission Mixte Paritaire du 3 novembre 2010 a été déclarée conclusive en adoptant un texte de compromis entre l'Assemblée et le Sénat. Les centristes obtiennent des compensations : renforcement des sanctions pour faire respecter la parité et report de trois ans de certaines modalités sur les compétences.

La loi sur la réforme des collectivités territoriales a été adoptée définitivement le 17 novembre après avoir été votée de justesse au Sénat le 9 novembre.

La loi renvoie au 1er janvier 2015 la redéfinition des compétences entre le Département et la Région et l'interdiction des financements croisés (qui pourront donc continuer jusqu'à cette date).

Quant au PS il a annoncé la couleur. L'ancien ministre Elisabeth Guigou a pris l'engagement solennel que si la gauche revient au pouvoir en 2012, elle supprimera le conseiller territorial.

Le sort des élus locaux est donc encore incertain !

William VITTE et Roger VILLELM

VENTABREN
demain!

Infos et réactions sur le blog: www.ventabrendemain.typepad.fr

LEI PAU DE BARCILOUNO(siècle XI^e-XII^e)

pèr

Crestian FAVRE**Avoucat ounouràri**

Coumo vai que sus lou blasoun de Prouvènço si ves resplendi lei quatre pau rouge sus founs d'or que soun tambèn de Barcilouno ? D'ounte vèn aquelo freïresso d'armo que fa flouteja la bandiero sang e or dins nouèstei voto terradourenco ?

Acò s'apren a Jaufret proumié, comte de Prouvènço, qu'estènt marida em' Esteveneto, nascudo dins lou pouderos oustau dei viscomte de Marsiho, n'avié agu qu'un fiéu pèr li fa seguido, Bertrand II, emai tres fiho.

Aquéu Bertrand avié, de segur, succedi a son paire e si disié emé bragardiso comte e marqués de Prouvènço mai quouro mourigué, en 1093, leissavo qu'uno fiho Na Cecilo, que l'avié fa, en 1083, un bouen mariàgi emé Bernat-Atoun IV Trencavèu, viscomte de Carcassouno, de Bezies, d'Aubi e de Nime. Coumo sa verquiero (5 000 sòus) èro adeja pagado, poudié plus reculi la coumtat en eiretègi.

Aquelo branco amoussado, la Prouvènço coumtalo vai tourna a la fiho majo de Jaufret e d'Esteveneto, Gerbergo qu'anavo à l'entour de sei 33 an e que pouerge la coumtat a soun espous Gilabert proumié, comte de Givaudan, viscomte de Mihau e de Loudevo. Pamens Gilabert de Givaudan, mal-astra, noun veira nèisse uno dinastio e toumbara, sagata en 1111, sènso deguno lignado mascolo.

Un còup de mai, Prouvènço, ti vai cabussa sèns tuert dins un oustau novèu d'abord qu'es la fiho einado de Gilabert e de Gerbergo, Douço que recebe la coumtat (coumo va disié Bécaud : l'avié'n poulit noum... ma coumtesso !). Entanto sa maire Gerbergo li fa la dounacien de sei dre propre sus la coumtat lou 1^{er} de febré 1112. Esto annado, tant-lèu, dins l'abadié de San-Vitou de Marsiho, Douço si capito la tresenco mouié de l'ufanous Ramoun-Berenguié III lou Grand, comte de Barcilouno. Tout s'abrivo e Douço, tre 1113, adues la coumtat a soun espous que soun reinàge en Prouvènço si debanara emé lou noum de Ramoun - Berenguié proumié. Es souto l'empèri de soun fiéu Ramoun-Berenguié IV, lou Sant, comte de Barcilouno, (1131-1162) couneissu tambèn coumo Ramoun-Berenguié II, règènt de Prouvènço (dòu tèmps de la minourita de soun joueine fraire Berenguié-Ramoun proumié, comte de Prouvènço) qu'espelisson leis armarié sang e or retrasènt lei coulour de la Roumo antico. Es éu tambèn que soun mariàgi, en 1137, emé Peirounello d'Aragoun, coungriara l'estacàgi istouri de Catalougno e dou reiaume d'Aragoun.

Ensin s'es espan di lou blasoun dei douei coulour mentre que Catalougno e Prouvènço s'abalissien souto un gouvèrnen emai uno civilisacien unenco.

Vaqui perqué lei pau de Barcilouno soun vengu lou subre-bèu simbèu de l'arc mié-terran tanca de Catalougno fin à Prouvènço en passant pèr Aragoun, Cerdagno, Roussihoun, Fouis, Coufoulens, Fourcauquié, Ais, Brignolo, etc.

A l'ouro que si counsacro (enfin !) l'espetaclouso basilico de la Sagrada Familia a Barcilouno, fasié mestié, aquesto liame, que va recourdessian. (texte en graphie mistralienne et dialecte maritime)

LES PALS DE BARCELONE(XI-XII^e siècle)

par

Christian FAVRE**Avocat Honoraire**

Comment se fait-il que, sur le blason de Provence, resplendissent les quatre pals de gueules sur champ d'or qui appartiennent également à Barcelone ? D'où provient cette fraternité d'armes qui fait flotter la bannière sang et or dans nos fêtes de village ?

C'est Geoffroy I^{er}, comte de Provence, qui en est l'origine car, marié à Etienne, née dans la puissante maison des vicomtes de Marseille, il n'eut qu'un fils pour prendre sa suite, Bertrand II, et trois filles.

Ce Bertrand avait naturellement succédé à son père et se disait fièrement comte et marquis de Provence mais il ne laissa en mourant, en 1093, qu'une fille, dame Cécile qu'il avait largement dotée en la mariant, en 1083, avec Bernard-Atton IV Trencavel, vicomte de Carcassonne, de Béziers, d'Albi et de Nîmes. Etant donné que sa dote (5 000 sous) avait déjà été payée, elle ne pouvait plus recueillir le comté en héritage.

Cette branche éteinte, la Provence comtale revient à la fille aînée de Geoffroy et d'Etienne, Gerberge, âgée d'environ 33 ans, qui fait apport du comté à son mari Gilbert I^{er}, comte de Gévaudan, vicomte de Millau et de Lodève. Cependant Gilbert de Gévaudan, malchanceux, ne verra pas naître une nouvelle dynastie et tombera, assassiné en 1111, sans aucune descendance mâle.

Une nouvelle fois la Provence va échoir sans heurts à une nouvelle maison puisque c'est la fille aînée de Gilbert et de Gerberge, Douce, qui reçoit le comté (comme le disait Bécaud : elle a un joli nom... ma comtesse !). C'est alors que sa mère Gerberge lui fait donation, le 1^{er} février 1112, de ses droits propres sur le comté. Cette même année, en l'abbaye Saint-Victor de Marseille, Douce devient la troisième épouse du prestigieux Raymond-Bérenger III le Grand, comte de Barcelone. Tout s'accélère et Douce, dès 1113, apporte le comté à son époux dont le règne, en Provence, se déroulera sous le nom de Raymond-Bérenger I^{er}. C'est sous l'autorité de son fils Raymond-Bérenger IV le Saint, comte de Barcelone (1131-1162), connu aussi comme Raymond-Bérenger II, régent de Provence (pendant la minorité de son frère cadet Bérenger-Raymond I^{er}, comte titulaire de Provence), qu'apparaissent les armoiries sang et or reprenant les couleurs de la Rome antique. C'est également lui dont le mariage, en 1137, avec Pétronille d'Aragon, donnera naissance au rattachement historique de la Catalogne et du royaume d'Aragon.

Ainsi s'épanouit le blason aux deux couleurs alors que la Catalogne et la Provence se développaient sous un même gouvernement et une même civilisation.

Voilà pourquoi les pals de Barcelone sont devenus le magnifique symbole de l'arc méditerranéen allant de la Catalogne jusqu'à la Provence en passant par l'Aragon, la Cerdagne, le Roussillon, Foix, Coufoulens, Forcalquier, Aix, Brignoles, etc.

Alors que la spectaculaire basilique de la Sagrada Família est (enfin !) consacrée à Barcelone, il était nécessaire de rappeler ce lien.



Ramoun-Berenguié III lou Grand



Ramoun-Berenguié IV lou Sant

Groupe municipal Informer et inspirer !

Ventabren Demain Acte 2 et changement de décor!

Dans le dernier numéro de la Colline Bleue, la majorité municipale, pardon le Maire, s'est acharné sur les élus de Ventabren Demain en décrivant le groupe dans un état de déliquescence avancée. Sa haine viscérale est ressortie et ses propos ont une fois encore atteint une rare violence. Mais pourquoi tant de haine ? Des élus de Ventabren Demain quittent le groupe ou démissionnent. Quelle aventure ! Le déchirement de notre groupe et sa prétendue implosion ne sont rien au regard des 18 conseillers municipaux sur 27 (dont 11 de sa majorité incluant 6 adjoints) qui ont démissionné et claqué la porte il y a trois ans. Vous avez la mémoire courte Monsieur le Maire!

Nous expliquons ici les avancées et modifications de notre groupe Ventabren Demain.

Murielle Lesage habite depuis plusieurs mois à Marseille et par là même se détache de notre village. Elle nous a toujours apporté un regard avisé et informé sur la vie à Ventabren et nous tenons à l'en remercier. Elle démissionne et la personne suivante sur la liste électorale qui aurait dû la remplacer est Marie Christine Mesnier. Le Maire dit que celle ci ne veut pas siéger à nos côtés. Faux, elle ne s'engagera pas comme élue au conseil municipal car elle a mis sa maison en vente depuis plusieurs mois et souhaite quitter le village. Nous la remercions de cette honnêteté.

Olivier Fatou change de travail et de région. Le maire a annoncé précipitamment son départ. Il est toujours présent et démissionnera éventuellement le moment venu. Nous vous en tiendrons informés.

Enfin, Paul Jurado, élu UMP de la 11ème circonscription après les dernières élections



municipales, a fait un acte politique majeur et responsable. Il a clarifié la situation comme nous le lui demandions. Après que nous lui avons tendu la main à maintes reprises, après que nous avons travaillé ensemble, il préfère quitter notre groupe, prétendant que sa voix n'était pas entendue à Ventabren Demain.

Quelle voix, celle d'un parti ou celle d'un groupement de citoyens investis dans la vie communale et ouverts aux autres (Ventabren Demain : 60% de personnes de droite et 40 % de gauche) ? Pas de problème, il part, mais dans ce cas l'honnêteté lui commande de démissionner puisque c'est bien grâce au groupe Ventabren Demain qu'il a pu figurer parmi les élus. S'il le fait, un nouveau membre de Ventabren Demain pourra siéger comme il se doit au conseil municipal pour représenter nos électeurs et participer au travail communal. Ses ambitions personnelles ont pris le dessus et il ne veut à aucun prix lâcher ce poste de conseiller municipal. Aujourd'hui, il trébuche et s'emmêle les crayons. C'est pour lui l'occasion de se rapprocher du maire pour lui apporter bientôt son soutien alors qu'il a été l'un de ses plus farouches détracteurs.

Roger Villelm, chef d'entreprise à Berre nous a rejoint en remplacement de Murielle Lesage. Il est né à Marseille et a 64 ans. Il est marié et a deux enfants installés à Velaux et Fayence. Personnage largement connu dans le monde industriel et politique régional, il saura nous apporter ce regard professionnel dans notre démarche.

Le décor a changé, mais le fond est intact. Le groupe municipal et l'association Ventabren Demain sont toujours très actifs. Il suffit pour cela de lire les articles en début de ce numéro de la Prairie Bleue pour apprécier les actions et forum réalisés pour faire vivre l'information et le débat à Ventabren.

CALMEZ VOUS! Monsieur le Maire...

Les écarts de parole des hommes politiques sont fréquents. Personne ne les accepte. A Ventabren, c'est depuis dix ans que le maire s'adresse avec véhémence aux personnes qui ne sont pas en accord avec lui. Il a cette force d'être partout chez lui et de ne respecter que ses amis. Son comportement devient choquant. Même s'il s'en est excusé par la suite en conseil municipal, il a agressé verbalement des responsables de parents d'élèves dans la cour de l'école. Il a tenté de ridiculiser les personnes qui lui posaient des questions en réunion publique. Il insulte régulièrement les élus de l'opposition dans l'exercice de leur mandat en conseil municipal (hypocrites, voyous...) ce qui les oblige à réagir en restant malheureusement dans les règles de la correction pour leur part. Il est courant en conseil municipal qu'il agresse aussi une ou des personnes du public qui sont en désaccord connu avec lui. Et tout ceci en sachant qu'elles n'ont pas le droit de prendre la parole.

Très récemment, un document circonstancié rédigé sur le texte d'une délibération qui allait être débattue lors du conseil municipal du 26 octobre 2010 a engendré de la part du maire un monologue dans lequel des termes extrêmement désobligeants ont été utilisés. Les personnes du public visées ont su heureusement conserver leur calme.

Comment le premier magistrat d'une commune qui se présente au poste de Conseiller Général en mars 2011 peut-il se comporter ainsi?

Même si un désaccord profond existe, il est essentiel en démocratie d'écouter et de respecter. N'est-ce pas là aussi le rôle des élus? Est-ce le pouvoir qui aveugle notre maire ? Le respect de toutes les personnes est un devoir. Calmez-vous Monsieur le Maire!

Infos et réactions sur le blog: www.ventabrendemain.typepad.fr

Groupe municipal

Informar et inspirer !

ASSAINISSONS NOTRE COMMUNE

Le Maire a enfin écouté le préfet, la justice et Ventabren Demain.

Il vient d'envoyer le 12 novembre 2010 une lettre aux Ventabrennais disant qu'il engagera prochainement des **travaux d'assainissement**. C'est une lettre tortueuse et alambiquée pour dire tout simplement que le **Conseil d'Etat a débouté le maire** et recommande que le tribunal administratif juge sur le fond (plusieurs années de procédure). Le PLU a été rejeté et attaqué par le Préfet de région puis suspendu par la cour administrative d'appel de Marseille. Enfin le maire a saisi le Conseil d'Etat qui a rejeté son recours. **Le maire bat en retraite** et propose donc d'assainir notre village. Il est temps.

Lorsque ce projet sera présenté et discuté en conseil municipal, nous serons prêts à le soutenir. Depuis plusieurs années lors des discussions du débat d'orientation budgétaire en mars et lors du vote du budget en avril, nous demandions que des travaux soient engagés pour que le réseau soit cohérent et accessible à la plupart des Ventabrennais. C'était déjà une de nos propositions importantes lors de la dernière campagne électorale.

Pourquoi faut-il faire ces travaux? Pour répondre aux **exigences de la loi** et limiter les assainissements individuels et par là même protéger nos sols et nappes phréatiques. Dès le début, Ventabren Demain a soutenu la voie de s'attaquer au vrai problème qu'est l'assainissement collectif sur un territoire si découpé et morcelé. Le coût est important et il faut raccorder au réseau les zones AU1a dans lesquelles deux cents familles (comme le précise le journal régional) sont bloquées dans leur projet immobilier.

Hier, il n'était pas question d'envisager ces travaux, aujourd'hui, c'est soudainement possible. Nous ne pouvons que reprocher ce manque de clarté et de définition des objectifs à long terme. L'avenir général de la commune doit être lisible pour chaque Ventabrennais.

Encore une fois, nous demandons la mise en place d'une commission municipale des travaux, essentielle dans une commune. Ventabren Demain pourrait y apporter le fruit de son travail et de ses réflexions.

SOYEZ GRAND

Claude Filippi a écrit une lettre à Jean Pierre Maggi son concurrent aux prochaines élections cantonales. Il reproche à son adversaire d'avoir soutenu une demande de subvention à l'intention de Ventabren Demain auprès du Conseil Général sous le prétexte que notre association est au service d'un groupe d'élus. Cette subvention a été attribuée pour l'association Ventabren Demain afin de l'aider à organiser des forums et débats pour les Ventabrennais, ainsi que pour la publication de la Prairie Bleue. Ce travail associatif a été concrétisé pour la troisième fois par le forum débat sur les déplacements dont vous avez une synthèse dans ce numéro.

Ces forums sont des lieux d'information et de concertation. Les propositions qui y ont été faites ont été entendues par la municipalité. Pour preuve, les thématiques des trois forums ont été par la suite intégrées à votre politique. Le développement durable est aujourd'hui un axe de travail de la commune que nous soutenons, les logements sociaux vont enfin faire leur apparition dans notre village et les déplacements vont être étudiés spécifiquement (le maire s'y est engagé) lors de la conception du nouveau quartier de l'Héritière. Si l'on compte bien, notre association a réalisé plus de forums-débats publics que la municipalité depuis le début de la mandature.

Est-ce que ces actions non partisans de Ventabren Demain ainsi que toutes celles qui sont reportées dans ce numéro ne sont pas développées dans l'intérêt général? Nous vous y avons invité comme orateur. Vous n'y êtes jamais venu et vous refusez que les élus de votre majorité y participent. Pourtant, dans chacun de ces forums, jamais la politique de votre groupe municipal n'a été critiquée.

Donc Monsieur le Maire, que vous reprochiez au conseiller général de notre canton d'avoir versé une subvention à Ventabren Demain n'est pas à votre honneur. C'est autant d'argent que nous ne demandons pas à la commune. Soyez grand joueur et portez les vrais problèmes de notre société dans le débat. Ils ne manquent pas. Ce sont les enjeux de notre avenir dans les Bouches-du-Rhône qui doivent être débattus dans une campagne digne de ce nom.

Par ailleurs, dans votre lettre vous affirmez que notre association est la représentante du parti socialiste au conseil municipal. C'est bien évidemment faux et cela n'est que de la communication politicienne. Nous n'avons jamais ni demandé au PS ni à l'UMP ni à aucun autre parti d'être leur représentant. Notre démarche associative n'empêche pas nos adhérents et élus d'être membres de partis politiques en bornant pour les extrêmes.

Enfin, vous reprochez à votre adversaire qu'il y ait un lien vers son site à partir de notre blog. Nos liens sont multiples et non partisans puisqu'ils renvoient vers notre élu au conseil général Jean Pierre MAGGI mais aussi vers notre député Christian KERT qui est très proche politiquement de vous. Quoi de plus naturel pour une association qui veut donner des informations objectives. Nous les donnons toutes quelle que soit l'image politique des personnes qui sont, rappelons le, élues par et pour les Ventabrennais. Nous avons aussi un lien vers la CPA et bien sûr un autre vers votre site municipal. Nous vous autorisons à mettre un lien vers le site de Ventabren Demain.

Monsieur le Maire, à travers cette lettre, vous donnez une mauvaise image de vous-même, mais aussi de notre commune.



Infos et réactions sur le blog: www.ventabrendemain.typepad.fr

HOMMAGE A MICHEL

Nous tenons à saluer la mémoire de Michel Home et à soutenir sa famille dans le futur.

Il a été un de nos colistiers et proche collaborateur. Sa connaissance du monde citoyen et associatif et surtout son engagement dans des actions portées par l'intérêt général et collectif en ont fait une référence. Ses avis sur notre village et ses habitants ont toujours alimenté nos débats et éclairé nos choix.

Mais au delà de ses compétences et engagements, nous regrettons la sympathie et la gentillesse de cet homme. Merci Michel.

BREVES

Soyons éclairés

Vous qui circulez la nuit aux alentours de Ventabren, ne soyez pas surpris par ces lumières éclairant le haut de la colline: il s'agit du magnifique, extraordinaire, grandiose, splendide, majestueux, que dis-je : féerique nouveau stade de Ventabren. Ironie, la commune s'est engagée, à travers le programme AGIR, à maîtriser ses dépenses et à économiser l'énergie. Nous espérons que le club de foot ne devra pas payer la facture ...

Nous sommes sports et souhaitons bon foot à Ventabren.

Chic, le journal de notre canton dans les boîtes aux lettres va nous expliquer les tenants et les aboutissants des cantonales. Vu les élections en mars prochain, il est bon de tout savoir. Huit pages grand format, que d'informations en perspective!

Bof, finalement quoi? Nous savons tout sur Monsieur Claude Filippi, nombreuses photos et CV à l'appui, un peu sur le stade, et un peu sur d'autres communes du canton. Vous vous demandez sûrement si le canton peut exister sans lui. Les articles rédigés en termes peu flatteurs seraient-ils adressés à des municipalités dont le maire est d'un autre bord politique que celui de Monsieur Filippi?

Alors: journal de notre canton ou journal des cantonales?

Annoncez la couleur Monsieur le Maire !

- Nous avons tous reçus le petit livre bleu de la Municipalité.

Faut-il réellement dépenser tant de K € et attendre deux ans pour arriver à ces conclusions ?

Installer des panneaux solaires sur les toits de l'Ecole et remplacer les chaudières à fuel par des chaudières à bois pour les salles Sainte Victoire et Reine Jeanne sont des décisions qui doivent être prises en moins de temps qu'il ne faut pour le dire ! Surtout à une époque où les subventions PACA et CPA coulaient à flot !

C'est d'ailleurs ce qu'ont fait un grand nombre de communes faisant partie de la région PACA ou de la CPA.

Le dire c'est bien, le faire c'est mieux.

Le dire, le faire en concertation avec les citoyens de son village c'est encore mieux, c'est tout simplement républicain !

A Ventabren, mais où?



(réponse page 7)

**ELECTIONS CANTONALES
2011 :**

20 et 27 mars

VOTEZ!

Meilleurs voeux de bonheur et de bonne santé à vous tous.

Que ce nouvel an voie tous vos projets se réaliser.

Sachez profiter de tous les moments de joie et les partager avec ceux qui vous entourent.

**VENTABREN
demain!**

424 chemin des Méjeans

13122 Ventabren

ventabrendemain@orange.fr



La Prairie Bleue est le journal de l'Association VENTABREN DEMAIN

Directeur de la publication: William VITTE, maquette: Aliette GAISER .

Tirage: 2100 exemplaires, imprimé sur papier recyclé.

Ont participé à la rédaction : René Churcheward, Olivier Fatou, Aliette Gaiser, Vincent Garnier, Brigitte Hérubel, Annie Rouard, Roger Villelm , William Vitte.

Infos et réactions sur le blog: www.ventabrendemain.typepad.fr